

## Francais - Hamidullah Le Coran traduction en langue francaise

وَالْمُطَلَّاتُ يَتَرَبَّصْنَ بِأَنْفُسِهِنَّ ثَلَاثَةَ قُرُوءٍ ۚ وَلَا يَحِلُّ لَهُنَّ أَنْ يَكْتُمْنَ مَا خَلَقَ اللَّهُ فِي  
أَرْحَامِهِنَّ إِنْ كُنَّ يُؤْمِنْنَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ ۚ وَبِعَوْلَتِهِنَّ أَحَقُّ بِرَدِّهِنَّ فِي ذَلِكَ إِنْ  
أَرَادُوا إِصْلَاحًا وَلَهُنَّ مِثْلُ الَّذِي عَلَيْهِنَّ بِالْمَعْرُوفِ ۚ وَلِلرِّجَالِ عَلَيْهِنَّ دَرَجَةٌ ۚ وَاللَّهُ  
عَزِيزٌ حَكِيمٌ

Et les femmes divorcées doivent observer un délai d'attente de trois  
menstrues; et il ne leur est pas permis de taire ce qu'Allah a créé dans  
leurs ventres, si elles croient en Allah et au Jour dernier. Et leurs époux  
seront plus en droit de les reprendre pendant cette période, s'ils veulent  
la réconciliation. Quant à elles, elles ont des droits équivalents à leurs  
obligations, conformément à la bienséance. Mais les hommes ont  
cependant une prédominance sur elles. Et Allah est Puissant et Sage.